Informations de base	
2022/0027(CNS)	Procédure terminée
CNS - Procédure de consultation Directive	
Système commun de taxe sur la valeur ajoutée (TVA): prolongation de la période d'application du mécanisme d'autoliquidation facultatif aux livraisons de certains biens et prestations de certains services présentant un risque de fraude et du mécanisme de réaction rapide contre la fraude à la TVA	
Modification Directive 2006/112 2004/0079(CNS)	
Subject	

2.70.02 Fiscalité et impôts indirects, TVA, accises

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/0027(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Directive
Modifications et abrogations	Modification Directive 2006/112 2004/0079(CNS)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 113
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ECON/9/08358